

## Conseil scientifique du CNRS

### Message fin de mandat

Le Conseil Scientifique du CNRS constitue un précieux observatoire de la vie de l'institution et plus globalement de l'état de la recherche scientifique en France. Sa composition permet de faire dialoguer des chercheur.se.s, des universitaires et des partenaires industriels ; des acteurs et actrices de la recherche de statuts variés, venant d'horizons différents, syndiqué.e.s ou pas, pratiquant la recherche fondamentale ou appliquée, impliqué.e.s dans des laboratoires ou dans d'autres structures, en poste en France ou à l'étranger, représentant toutes les disciplines, orientations et méthodes, dans un contexte soigneusement paritaire. C'est donc un paysage scientifique ample et divers que le Conseil Scientifique compose et promeut. Tirant sa légitimité de sa représentativité, il a vocation à apprécier les évolutions que connaissent les métiers de la recherche, les réussites et les difficultés qui touchent les laboratoires, les grandes orientations promues par le CNRS en son sein et bien au-delà. Le Conseil Scientifique du CNRS s'engage aussi pour la défense de l'emploi scientifique, pour une recherche de qualité, à l'écoute des voix citoyennes, attentive au vivier de jeunes chercheur.se.s en proie à une précarité galopante. Il s'agit donc d'un outil stratégique du pilotage de la politique scientifique en France, qu'il convient de pérenniser et de soutenir dans ses missions fondamentales. Celles-ci s'enracinent dans la conviction que la force de la recherche est vitale pour l'avenir de nos sociétés.

Ce mandat a été marqué par une complexification du système français d'enseignement supérieur et de recherche sous prétexte de simplifications du paysage.

Au terme de quatre ans de mandat, les membres sortant.e.s du Conseil Scientifique du CNRS souhaitent – au risque de rappeler des évidences – exposer la vision du CNRS sur laquelle ils et elles s'accordent.

**La première mission du CNRS est l'avancée des connaissances.** Bien qu'il ne semble exister aucune volonté de remettre en cause cette mission, il est utile de la rappeler et de la placer encore et toujours au cœur des orientations fondamentales de la recherche.

**Le CNRS est un organisme de recherche pluridisciplinaire qui couvre tous les champs de la connaissance.** Cette spécificité du CNRS en fait un organisme de pointe dans le domaine de l'interdisciplinarité, comme le montrent les données produites lors de sa dernière évaluation par l'HCERES. Toute remise en cause de ce périmètre nuirait au rayonnement et au développement de l'institution, donc de la science française et internationale.

**Le CNRS est un organisme national.** Si le CNRS s'est beaucoup investi récemment dans la politique de sites et a joué un rôle majeur pour favoriser la cohésion de certains d'entre eux, il importe de souligner que de nombreuses recherches innovantes, de très grande qualité, voient le jour dans des universités ou centres de recherche de tailles plus réduites. Le CNRS

ne doit donc pas se transformer en agence de moyens au service de quelques grandes universités de recherche, avec des effets contre-productifs sur la production des connaissances. La concentration de l'action du CNRS en quelques lieux choisis en raison de leur poids spécifique appauvrirait le paysage scientifique français, réduirait le potentiel de fertilité dû au lien direct entre les étudiants et les unités de recherche sur tout le territoire. Un tel choix aurait aussi pour effet de restreindre l'autonomie du CNRS en matière de pilotage de la recherche en France. Il faut que le CNRS soit force de proposition partout où la qualité des recherches appelle son soutien.

**Le CNRS est aussi un organisme international.** En 2016, un comité consultatif constitué de personnalités scientifiques étrangères a salué son rayonnement, mesuré en termes de prix et de publications, mais aussi en fonction de son implantation à l'étranger. Le CNRS doit rester un acteur-clé de la recherche, non seulement en France, dans l'Europe mais dans le monde entier. Cette position s'appuie sur le maintien de spécificités largement saluées, en particulier l'organisation en Unités mixtes de recherche, associant le CNRS et les Universités. Elle nécessite aussi des moyens pérennes, comme l'a souligné le comité consultatif, afin de continuer à jouer un rôle moteur dans le développement de très grandes infrastructures de recherche internationales.

**Le CNRS bénéficie d'un fort pouvoir d'attraction.** Le niveau du concours de chargé.e de recherche au CNRS est extrêmement élevé. Le CNRS attire ainsi d'excellent.e.s chercheur.se.s et recrute chaque année environ un tiers de candidat.e.s étranger.e.s. Ce n'est certes pas en vertu des salaires qu'il offre, que ce soit en début ou en fin de carrière, mais du fait de deux spécificités essentielles : i) le recrutement sur un emploi permanent au plus près de la thèse et ii) la liberté associée à l'exercice de la recherche, garante de la créativité scientifique dont le CNRS peut se louer. Si ces deux principes ont été un peu mis à mal ces dernières années, ils restent bien vivants au sein de l'organisme et doivent être encouragés. Ils supposent une politique d'emploi soutenue par des moyens adéquats et une politique de confiance dans les initiatives individuelles et collectives portées par les personnes recrutées.

**Le CNRS valorise et diffuse la recherche.** Ses travaux, dans toutes les disciplines, sont utilisés aussi bien par des entreprises industrielles que par des associations, les médias, les enseignant.e.s du primaire et du secondaire, les pouvoirs publics, les citoyen.ne.s, etc. Le dernier rapport d'évaluation a fait apparaître le nombre élevé de contrats de recherche, de laboratoires communs avec l'industrie et de *start-ups* nées dans les laboratoires du CNRS. La valorisation et la diffusion de la recherche, sous toutes leurs formes, font partie intégrante des missions des chercheur.se.s, qu'il convient d'accompagner (par des formations *ad hoc* notamment) et de valoriser. Elles ne doivent pas être sous-évaluées, mais pas non plus être imposées aux équipes qui se consacraient davantage à des recherches fondamentales.

**Le CNRS n'est pas un ensemble de chercheur.se.s isolé.e.s.** Même si chaque chercheur.se est précieux.se comme acteur ou actrice de l'avancée des connaissances, la force de l'institution réside dans ses Unités de recherche, soigneusement articulées aux Universités et Écoles des

sites sur lesquelles elles sont implantées. Les laboratoires du CNRS bénéficient grandement de l'interaction entre chercheur.se.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s. Ces unités permettent un dialogue permanent et efficace entre enseignement et recherche, y compris par la contribution des chercheur.se.s et ingénieur.e.s à l'enseignement, de la Licence au Doctorat en passant par le Master. L'importance cruciale de la formation par la recherche – ou au contact de la recherche – dès l'entrée à l'université permet en outre la participation et l'intégration d'étudiants à des projets de recherche. Les laboratoires sont ainsi pour ceux qui les fréquentent des lieux d'expérimentation intellectuelle, au sein desquels travail individuel et collectif s'épanouissent en égale mesure afin de favoriser l'inventivité scientifique, selon des échelles de temps variables, qu'il importe de respecter, sans pression inutile en termes de productivité. Le CNRS, s'il a vocation à lancer des actions de recherche, doit résister à la tentation d'une politique scientifique entièrement déterminée « par le haut ». Un équilibre doit donc être trouvé entre les appels à projets – dont la multiplication a pour effet de tarir la créativité des chercheur.se.s – et le libre exercice du métier de chercheur.se. Celui-ci nécessite des formats et des temporalités variés, des rythmes modulés, des configurations multiples. Un excès de formatage de la recherche lui serait gravement nuisible.

**Le CNRS est riche de la diversité des métiers qu'il abrite**, et notamment du nombre important d'ingénieur.e.s et de technicien.ne.s qui opèrent au sein des laboratoires. Ces personnels permanents sont essentiels au développement des recherches de l'organisme. Leur recrutement et leurs perspectives de carrière doivent absolument être revalorisés. Une attention particulière doit être portée aux métiers liés à l'information scientifique et technique, aptes à promouvoir une recherche en accès libre. Il s'agit là d'un défi de premier ordre pour faire face aux stratégies mercantilistes de certaines maisons d'édition qui pompent littéralement les finances publiques de la recherche.

**Le CNRS combat toute forme de discrimination et s'engage pour la parité.** La Mission pour la place des femmes au CNRS a été pionnière dans la production de connaissances sur les inégalités dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Comité national, le Comité d'éthique et la direction du CNRS se sont fixé des objectifs exigeants en termes d'égalité des carrières entre hommes et femmes, ainsi que de lutte contre le harcèlement sexuel. Nous appelons de nos vœux la poursuite de ces efforts et, plus généralement, une promotion volontariste de la diversité des profils de chercheur.se.s en termes de trajectoires sociales, géographiques et d'études, afin de favoriser l'audace scientifique des laboratoires.

**Le CNRS doit se renouveler.** Pour cela, il est nécessaire de maintenir un flux de recrutements, de ne pas pratiquer en la matière une « politique de l'accordéon » qui pourrait avoir des effets désastreux sur la science française. La priorité longtemps donnée à l'emploi statutaire au CNRS, que ce soit pour le recrutement de chercheur.se.s ou d'ingénieur.e.s et technicien.ne.s, a permis au CNRS d'être à la pointe de la recherche sur de nouvelles thématiques. Il est indispensable que cette politique soit poursuivie avec constance.

**En conclusion : le CNRS permet une saine excellence.** Le terme d'excellence, qui fait l'objet de tant d'abus et conduit souvent à imposer de nouveaux empilements de structures, est pourtant parfaitement adapté au CNRS. De nombreux.ses chercheur.se.s, par exemple les prix Nobel Jules Hoffmann, Albert Fert et Jean-Pierre Sauvage, ont remercié le CNRS pour la liberté dont ils ont joui afin de mener à bien leur recherche, dans des conditions que seul cet organisme pouvait leur fournir. Ce système ne doit pas céder la place à une compétition forcenée qui, elle, n'a pas prouvé son efficacité.